URSSAF
StatUR
Normandie
Conjoncture
Zoom sur l'emploi au 31 décembre 2016
n°13

Emploi au 4e trimestre 2016 : les cinq départements normands dans le vert en cette fin d'année 2016

Après la stagnation observée au cours du 3e trimestre 2016, la Normandie gagne un peu plus de 2 500 emplois, principalement en Seine-Maritime (+ 1 500 postes) et dans le Calvados (+ 575). Les autres départements sont également en hausse, avec 225 emplois créés dans la Manche, 170 dans l'Orne et 45 dans l'Eure. La masse salariale dans la région progresse de 0,7 % ce trimestre, confirmant les 0,4 % de la période précédente. Ce résultat positif suit la tendance observée en métropole, mais de façon moins accentuée. Le salaire moyen par tête (SMPT) est en hausse ce trimestre (+ 0,4 %), un peu au-dessus du niveau national.

Chiffre clé

+ 0,3 % : l'emploi est en hausse au 4e trimestre 2016 en Normandie, soit 2 500 salariés supplémentaires.

Augmentation de l'effectif salarié dans les cinq départements

Pendant l'année 2016, le département du Calvados aura connu des évolutions positives chaque trimestre, autour de 0,3 %. Cette suite de bons résultats a permis d'atteindre une croissance de 1,3 % sur un an, ayant entraîné la création d'un peu plus de 2 200 emplois. Cette évolution est légèrement supérieure à celle du national, qui atteint 1,2 %.

Après avoir connu un léger recul, au troisième trimestre (-0,1%), la Manche conserve une évolution annuelle positive de 0,6 %, soit 620 postes supplémentaires.

Les bons résultats de la fin d'année 2016 dans le département de la Seine-Maritime, ont permis d'obtenir une évolution sur un an positive (+ 0,4 %) entraînant une augmentation de 1 290 salariés dans le secteur privé.

Dans l'Eure et l'Orne, les évolutions sont quasi nulles sur l'année, avec respectivement, + 0,1 % pour le premier (105 postes de plus) et une stagnation pour le second (15 postes perdus).

La masse salariale continue de progresser ce trimestre

Après la hausse au cours du troisième trimestre d'environ 20,5 millions d'euros, la masse salariale augmente de 36,6 millions d'euros ce trimestre.

Sur ce trimestre, les augmentations les plus fortes en valeur absolue se retrouvent en Seine-Maritime (+ 21,5 millions d'€), dans le Calvados (+ 6 millions d'€) et la Manche (+ 5 millions d'€).

Dans l'Eure et l'Orne, la hausse atteint respectivement 3 millions d'euros, et 1,2 millions d'euros.

Le salaire moyen augmente de 0,4 %

Après une augmentation de 0,3% du salaire moyen au trimestre précédent, la hausse atteint 0,4 % au quatrième dans la région normande. Il atteint les 2 267 euros bruts par mois.

L'évolution annuelle du salaire moyen est de + 1 % en Normandie, représentant un peu moins de 25 € bruts mensuels.

[ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ]

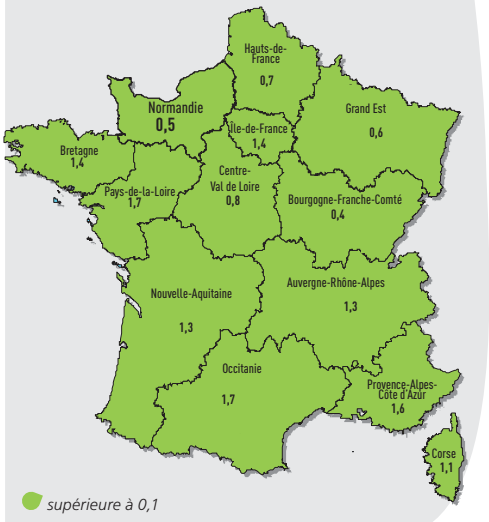

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DE LA MASSE SALARIALE ET DU SALAIRE MOYEN]

		En niveau	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle
		2016 T4	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	(en %)
Région	Emploi salarié *(en milliers)*	811,8	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,3%	0,5%
	Masse salariale (en M€)	5 521,5	0,3%	0,6%	-0,1%	0,4%	0,7%	1,5%
	SMPT (en €)	2 267	0,3%	0,5%	-0,2%	0,3%	0,4%	1,0%
France	Emploi salarié (en millions)	18,1	0,2%	0,4%	0,2%	0,2%	0,4%	1,2%
	Masse salariale (en M€)	137 180,1	0,5%	1,0%	0,3%	0,4%	0,6%	2,4%
	SMPT (en €)	2 534	0,3%	0,7%	0,0%	0,2%	0,3%	1,2%

SMPT = salaire moyen par tête

Augmentation des effectifs salariés en Normandie, principalement dans le secteur de l'intérim

[ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ SUR 2 ANS]

Source : Acoss / Urssaf

INDUSTRIE

Tendance trimestrielle : **0 %**

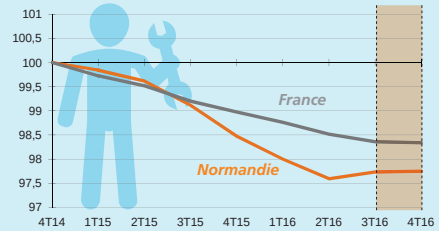

CONSTRUCTION

Tendance trimestrielle : **- 0,7 %**

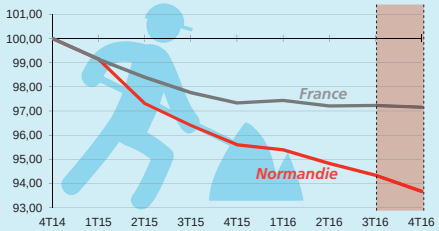

COMMERCE

Tendance trimestrielle : **+ 0,1 %**

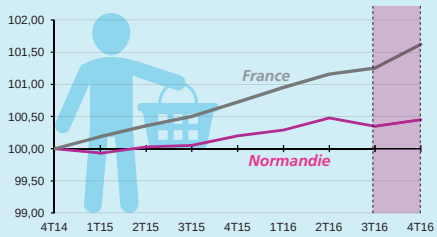

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Tendance trimestrielle : **+ 0,8 %**

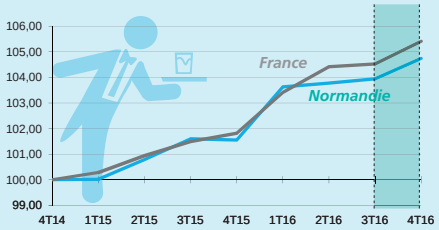

AUTRES SERVICES

Tendance trimestrielle : **+ 0,1 %**

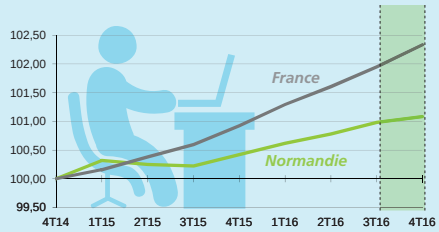

INTÉRIM

Tendance trimestrielle : **+ 5,5 %**

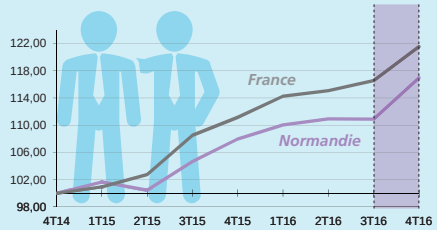

Forte hausse des effectifs dans l'intérim

Après une quasi stagnation au 3e trimestre, les effectifs salariés dans l'intérim augmentent de 5,5 % en cette fin d'année, environ 2 200 postes ont été créés.

Dans l'Eure, le Calvados et la Manche la progression se situe autour de 3,5 %, représentant respectivement 280, 260 et 170 postes.

L'augmentation atteint 7 % en Seine-Maritime (+ 1 200 salariés) et près de 10 % dans l'Orne (+ 275 postes).

Ces bons résultats permettent d'atteindre une hausse annuelle d'un peu plus de 8 %, soit 3 200 salariés de plus dans le secteur.

Le secteur de l'hébergement restauration en bonne progression

La branche des hôtels, cafés, restaurants (HCR) reste dynamique au cours du dernier trimestre (+ 0,8 %) soit + 300 salariés, pour atteindre une évolution annuelle d'environ 3 %, entraînant la création de 1 400 emplois.

L'augmentation de ce trimestre est marquée dans le département de l'Orne (+ 2,4 % soit 50 postes) et le Calvados (+ 1,3 % soit 165 postes), en partie dans la restauration rapide.

En Seine-Maritime, le progrès de 0,7 % a permis la création de 100 emplois, principalement dans les secteurs de la restauration traditionnelle et rapide.

La Manche croît de 0,5 %, soit un peu moins de 30 salariés en plus.

Seul l'Eure enregistre une diminution de 1 % perdant 50 emplois.

Légère augmentation pour le secteur des autres services

En Normandie, l'emploi dans les autres services hors intérim, continue d'enregistrer des créations nettes d'emplois ce trimestre (+ 0,1 % soit près de 350 emplois).

Ces bons résultats masquent des disparités d'un département à l'autre. Recul de 0,7 % dans l'Orne (- 160 postes), croissance de 0,1 % dans le Calvados et la Manche (+ 80 postes au total).

En Seine-Maritime, les effectifs croissent de 0,2 % (+ 250 postes) et atteignent + 0,4 % dans l'Eure (+ 175 salariés).

Sur un an, la croissance atteint 0,7 %, entraînant la création d'environ 2 250 emplois dans la région.

Le secteur du commerce crée 130 emplois

Après le léger recul du trimestre précédent, les effectifs salariés du secteur du commerce, repartent à la hausse (+ 0,1 %), soit une création de 130 emplois.

Les hausses les plus importantes se retrouvent dans la Manche (+ 0,4 %) et la Seine-Maritime (+ 0,2 %), entraînant respectivement l'embauche de 85 et 120 salariés, principalement dans les activités des supermarchés, secteur ayant perdu le plus d'emplois au 3e trimestre.

L'Eure gagne 25 emplois (+ 0,1 %), le Calvados reste stable, tandis que l'Orne recule de 1,1 % et perd 100 salariés, sur cette période.

Sur un an, le commerce aura progressé de 0,3 % en Normandie (+ 330 emplois), contre + 0,9 % au niveau national.

Petite amélioration pour l'industrie

Les effectifs salariés se stabilisent sur le trimestre dans l'industrie (+ 25 postes). Cette légère amélioration contrairement aux rythmes enregistrés depuis 3 ans (entre - 0,1 % et - 0,3 %) peut être comparée au dynamisme des embauches observées dans certains secteurs.

La construction poursuit sa baisse

L'effectif salarié poursuit sa baisse (- 0,7 %) dans la construction en Normandie avec un résultat proche de celui observé au trimestre précédent, entraînant la perte de 480 emplois.

À l'exception de l'Orne stable ce trimestre, tous les départements normands sont impactés.

Sur un an, la Normandie aura perdu 2 % de ses emplois dans le BTP soit environ 1 400 postes, contre un recul de 0,2 % en métropole.

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ]

	Effectif	Normandie				France	
		Evolutions				Evolution annuelle	
		Trimestrielle		Annuelle			
	2016-T4	en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Industrie	186 855	27	0,0%	-1 390	-0,7%	-19 777	-0,6%
Construction	68 009	-483	-0,7%	-1 403	-2,0%	-2 502	-0,2%
Commerce	132 292	133	0,1%	334	0,3%	26 821	0,9%
Hébergement et restauration	39 016	298	0,8%	1 190	3,1%	36 654	3,5%
Autres services	343 414	343	0,1%	2 246	0,7%	122 298	1,4%
Total hors intérim	**769 586**	**318**	**0,0%**	**977**	**0,1%**	**163 265**	**0,9%**
Intérim	42 168	2 193	5,5%	3 239	8,3%	60 419	9,4%
Total	**811 753**	**2 511**	**0,3%**	**4 216**	**0,5%**	**223 684**	**1,3%**

Rouen, Caen et Le Havre en progrès ce trimestre

Ce trimestre, la zone d'emploi de Rouen crée 730 emplois, Le Havre 590 et Caen 420.

Rouen gagne 730 emplois

Après une quasi stagnation depuis début 2016, 730 emplois (+ 0,3 %) ont été créés dans la zone d'emploi de **Rouen** ce trimestre. L'évolution annuelle sur cette zone atteint les 0,4 %, correspondant à la création d'un peu plus de 800 emplois.

Le secteur de l'intérim a été particulièrement dynamique ce trimestre (+ 6 %) ayant permis la création d'environ 650 emplois, pour atteindre près de 900 sur un an.

De façon moins prononcée, les autres services et le commerce augmentent de 0,3 % représentant 295 postes supplémentaires pour le premier et 105 pour le second.

Le secteur des HCR enregistre une hausse de 0,6 % en fin d'année 2016 (soit 50 salariés de plus), pour atteindre 2,2 % sur un an, soit 200 emplois supplémentaires.

À contrario, les branches de la construction (- 0,6 %, - 125 postes) et de l'industrie (- 0,4 %, - 190 postes) reculent ce trimestre.

Sur un an, ces deux branches d'activité auront perdu un peu plus de 1 000 salariés, dont 650 dans l'industrie et 370 dans le BTP.

Le Havre continue de progresser

Après la hausse de 0,2 % au troisième trimestre, la zone d'emploi du **Havre** progresse de 0,5% au quatrième, permettant la création de 590 postes.

Sur un an, ce sont près de 725 emplois qui ont vu le jour.

Au cours de ce trimestre, le secteur de l'intérim a été encore plus dynamique que sur la zone d'emploi de Rouen (+ 8,2 %) pour atteindre plus de 18 % sur un an, soit la création de 1 060 emplois.

Les autres activités évoluent peu au dernier trimestre, de - 0,1 % à + 0,4 %.

La branche du commerce est en évolution positive ce trimestre (+ 0,4%, 65 emplois créés), et devient légèrement positive sur un an (+ 35 emplois).

Le secteur des HCR en hausse de 0,8 % le précédent trimestre, se stabilise sur celui-ci (- 4 emplois). Sur un an, la hausse atteint 1,5 %, soit 60 postes supplémentaires.

Le BTP ne confirme pas la tendance négative depuis le début de l'année et enregistre une faible augmentation (+ 0,1 % ce trimestre, soit 10 emplois nouveaux). Sur un an la tendance reste à la baisse (- 2,5 %) soit un peu plus de 230 emplois perdus.

L'industrie reste stable (+ 15 emplois ce trimestre), mais aura perdu 1,1 % de ses effectifs salariés, soit 270 individus sur l'année.

420 nouveaux emplois pour Caen

L'effectif salarié du privé augmente de 0,3 % dans la zone d'emploi de **Caen**, sur la dernière période observée, confirmant la tendance observée des trois trimestres précédents.

Ce résultat a permis la création d'environ 420 nouveaux emplois.

Cette accélération est notamment portée par la branche des hôtels-cafés-restaurants (+ 1,9 %), soit 130 emplois ce trimestre et 290 sur l'année 2016.

Le secteur de l'intérim reste en progrès (+ 2,9 %), mais de façon beaucoup moins soutenue que dans la majeure partie des autres zones d'emploi.

Ce résultat se confirme sur l'année avec une hausse de 2,9 %, soit la création d'environ 180 emplois au total.

Évreux et Cherbourg-en-Cotentin en augmentation ce trimestre

La zone d'emploi d'**Évreux** renforce ses effectifs ce trimestre (+ 185 salariés), grâce au secteur de l'intérim, en progrès de 8 % créant ainsi 230 emplois.

À l'inverse les secteurs du BTP et de l'industrie perdent chacun 50 emplois salariés, et les HCR, environ une quinzaine.

Le commerce reste stable ce trimestre mais recule de 1,6 %, sur un an perdant 130 postes.

La zone d'emploi de **Cherbourg-en-Cotentin**, après un léger recul au troisième trimestre, gagne 120 emplois (+ 0,25 %) sur la période et reste en positif sur un an (+ 0,1 %). Les branches intérim et commerce ont été les principaux pourvoyeurs d'embauches (+ 150 postes au total) et une vingtaine d'emplois chacun pour les secteurs des autres services et des HCR.

[ZONES D'EMPLOI - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE]

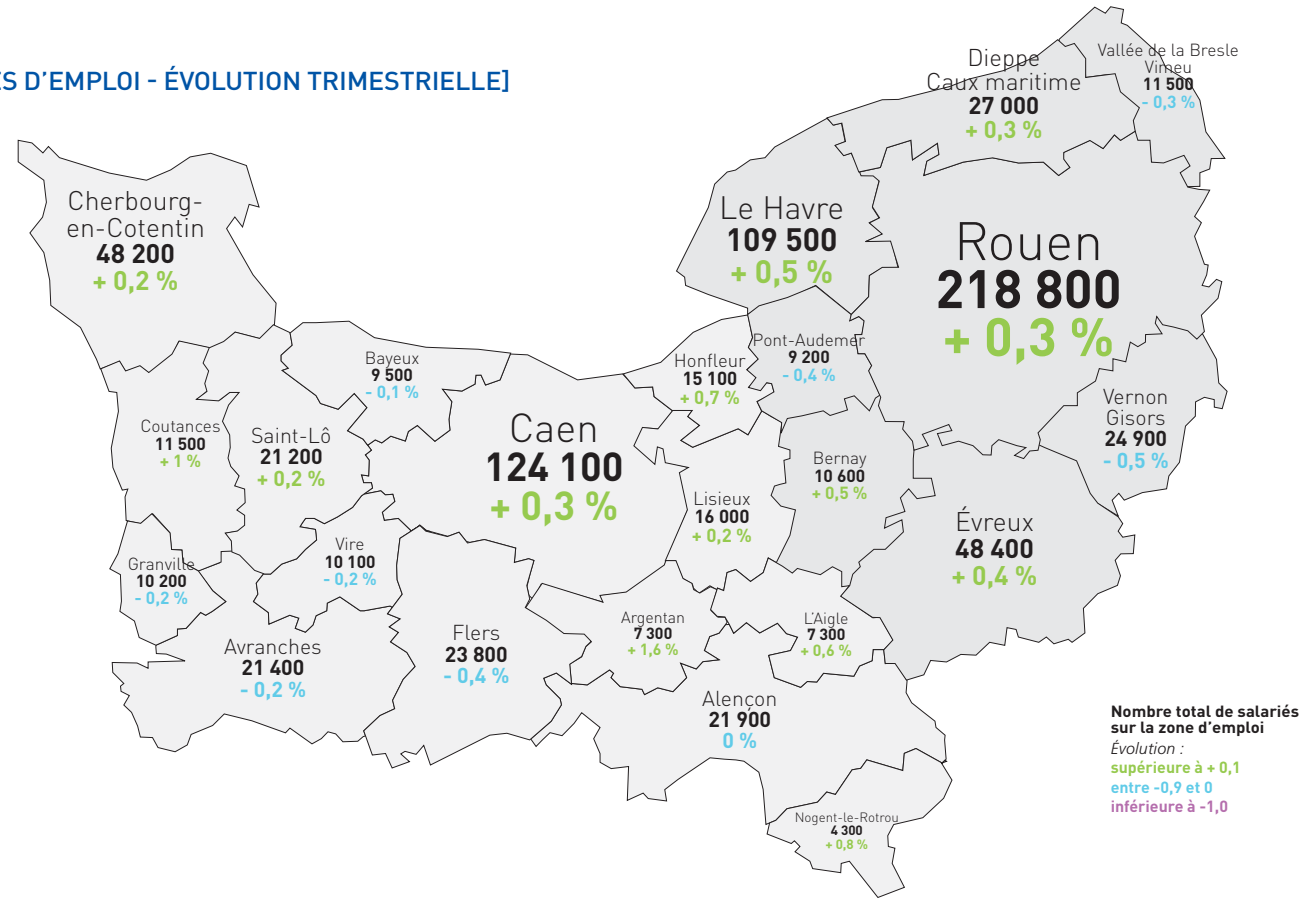

Les demandes de délais de paiement en recul depuis deux ans en Normandie

Les entreprises confrontées à une difficulté de trésorerie ont la possibilité de solliciter un délai pour le paiement des cotisations auprès de l'Urssaf. Cet indicateur mesure la tension sur la trésorerie des entreprises et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

Un peu moins de 5 200 délais ont été demandés et accordés en 2016, soit près de 25 % de moins que l'année passée, après un recul entre 2014 et 2015 de 7 %. Tous les départements bénéficient de cette baisse des demandes de délais de paiement et tout particulièrement le Calvados (- 35 %). Pour les autres départements, la diminution varie de - 18 % dans l'Eure à - 26 % dans la Manche.

Les montants des délais suivent également la même tendance, puisque l'on passe de 61 millions d'euros en 2015 à 49,5 millions en 2016 (- 18,5 %). Le montant moyen est également un peu moins important 5 770 euros soit un recul de 1 %.

L'ensemble de l'économie est concerné par cette diminution du nombre d'établissements ayant effectué des demandes de délais : - 31 % dans le secteur du commerce, - 26 % dans les HCR, - 24 % dans la construction, - 22 % dans le secteur tertiaire et - 20 % dans le secteur industriel. Le montant moyen dû est très disparate, allant de 4 770 euros dans la restauration à 17 400 euros dans l'industrie.

NOMBRE DES DÉLAIS DE PAIEMENT EN NORMANDIE]

				Evolution	
	2014	2015	2016	en Nbre	en %
Calvados	1 778	1 809	1 180	-629	-34,8%
Manche	988	897	665	-232	-25,9%
Orne	485	428	336	-92	-21,5%
Eure	1 094	1 055	865	-190	-18,0%
Seine Maritime	3 086	2 706	2 149	-557	-20,6%
Total	7 431	6 895	5 195	-1 700	-24,7%

Information *: Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale vont évoluer à compter de la publication des chiffres du premier trimestre 2017. Les changements concerneront le périmètre du secteur privé ainsi que la méthodologie de désaisonnalisation des séries dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares.*

Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique Acoss Stat / n°241

SOURCES ET METHODOLOGIE]

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

En savoir plus

L'observatoire économique

Les publications statistiques de l'Acoss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont disponibles sur le site **www.acoss.fr**.

Abonnez-vous à ACOSS.FR

Suivez l'Actu

Directeurs de la publication :
Hervé Castre et Ollivier Dervillers

Rédacteurs :
Pôles statistiques et communication
Urssaf Haute et Basse-Normandie

www.contact.urssaf.fr

Conception/réalisation Urssaf Haute et Basse-Normandie - réf. nat-2307 - avril 2017